

ANCIENS EXPLOITANTS Députés, sénateurs et préfet à l'écoute de leurs revendications.

Sensibiliser les élus à la situation des retraités

En prévision du projet de réforme des retraites du gouvernement, les représentants de la section des anciens exploitants de la FDSEA ont pris rendez-vous avec les parlementaires et le préfet du Cantal. Vincent Descœur et Jean-Yves Bony, députés, avaient été rencontrés en novembre 2017. Ces rendez-vous successifs ont permis de rappeler, à chacun des interlocuteurs, l'iniquité des retraites agricoles, la baisse de leur pouvoir d'achat, conséquence du blocage des pensions, de la fiscalité en hausse, des charges croissantes de la vie courante plongeant beaucoup de retraités dans la précarité et surtout les conjointes.

Ils ont exprimé leurs revendications dont les principales : une revalorisation des retraites agricoles à 85 % du Smic accompagné d'un calcul sur les 25 meilleures années, pour obtenir, enfin, une parité avec le régime des salariés ; le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les veuves, les veufs et les invalides ; le relèvement du revenu fiscal de référence de 2 000 € par an, permettant ainsi l'exonération fiscale des bas revenus (CSG, CRDS et Casa) ; une forfaitisation de la majoration de 10 % des pensions des retraités ayant



Josiane Coste, Bernard Delcros et Isabelle Sima ont rencontré les représentants des anciens exploitants cantaliens.

eu au moins trois enfants et l'abandon de sa fiscalisation ; une meilleure prise en charge du reste à charge en Éhpad ; une meilleure prise en compte, pour les zones rurales, des risques liés à la désertification des services (santé et autres...). À chaque fois, la délégation a été bien reçue, l'é-

coute a été attentive et le dialogue fructueux. Parlementaires et préfet se sont montrés solidaires des anciens exploitants agricoles. Les mesures qui suivront, à l'avenir, montreront la prise en compte, ou non, des revendications des retraités agricoles.

